



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**La rectrice de l'académie de Dijon,
chancelière des universités**

- Vu** le décret n°2007-898 du 15 mai 2007 relatif au diplôme d'État de Moniteur Éducateur ;
- Vu** l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'État de Moniteur Éducateur ;
- Vu** la circulaire interministérielle DGAS/DS 4A n°2007-436 du 11 décembre 2007 relative aux modalités des formations préparatoires et d'obtention du Diplôme d'État de Moniteur Éducateur ;
- Vu** la circulaire académique relative à l'organisation du Diplôme d'État de Moniteur Éducateur session 2020 ;
- Vu** l'arrêté rectoral du 12 novembre 2019 fixant les conditions d'organisation et la date éliminatoire de retour des dossiers des candidats de la session 2020 du diplôme d'État de moniteur éducateur dans l'académie de Dijon ;

A R R Ê T E

Article 1 : Les candidats autorisés à se présenter aux épreuves du Diplôme d'État de Moniteur Éducateur à la session 2020 sont les suivants :

ARAUJO Charlotte
BERNAY Coline
BLAQUE ép. **GIMASA** Pauline
BORDIER Virginie
BORSATO Loely
BOUBOULEIX Laurie
BRISARD Cyril
BRUILLOT ép. **BRUILLOT-MALEGUE** Delphine
BUSSIÈRE Marion
CHABAB Zoheir
CONTASSOT Julien
COPIN Candice
DE VOS Quentin
DELGRANGE Clara
DULAT Tatiana
EL OUAFI Zoheir
FOURNIER Mathilde
FREMONT Sophie
GASSAMA Siata
GAUVAIN Quentin
GOBY Alice
GROSJEAN Sarah
GUEUDRE Clarisse
ISABELLON Antoine
JOURNET Ludovic
JULIEN Élodie

LAHLOUR Azia
LIGAULT Laëtitia
LOMBARD Anaïs
LOUIS Éva
MAIRE Prescillia
MARTINET Amina
MAUPETIT ép. DOURNEAU Florence
MERGEY Justine
MICHEL Mylène
MILLET Christopher
MOREAU Simon
NICAISE Gaëtan
NOGUEIRA Fanny
OMARI Salim
PERROT Anastasia
PICARD ép. VINCENT-PICARD Émilie
PIERRAT Noémie
PIGNOT Amandine
PIRES Justine
POGGIOLI Lucas
POINTE ép. BENHOLIES-RAMOS Angélique
RAILLAT Véronique
SAULZET Ludivine
SIMONNOT Clémentine
SOILIHU Bacar
SOLANAS Charlotte
TIERCELIN Christelle
TRAIN Anthony
URSIN Geoffrey
VALLET Anaëlle
VALVERDE Fanny
YVER Albane
ZIMMERMANN Cyndie

Article 2 : La secrétaire générale de l'académie de Dijon est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 17 décembre 2019

Pour la rectrice et par délégation,
la secrétaire générale de l'académie de Dijon

Isabelle CHAZAL